



HAL
open science

Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027095

HAL Id: hceres-02027095

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027095v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Administration économique et sociale

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'objectif de la licence *Administration économique et sociale* (AES) est d'offrir des enseignements généralistes et pluridisciplinaires en économie, droit gestion et sociologie tout en favorisant une spécialisation progressive. L'orientation est fonction du projet professionnel des étudiants. Elle offre pour cela quatre parcours distincts :

- Administration générale et territoriale,
- Préparation aux concours de l'enseignement,
- Administration générale des entreprises,
- Economie et société.

A l'issue de la licence, l'étudiant a la possibilité soit, d'entrer sur le marché du travail (pour une minorité d'étudiants), de passer des concours administratifs (notamment professorat) soit, et c'est la voie majoritairement choisie par les étudiants, de poursuivre des études en accédant à différents masters dont ceux d'AES axés sur la gestion, le droit et l'économie, mais également des master à dominante gestion, à dominante économie ou encore à dominante droit.

Le diplôme est dispensé par la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), avec l'ensemble des parcours, et par le Centre universitaire de Troyes, avec uniquement le parcours *Administration générale des entreprises*. L'ouverture d'un 2nd parcours sur le site de Troyes est toutefois envisagée.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation, ainsi que les compétences personnelles et professionnelles attendues des étudiants, sont clairement exposés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), par opposition au document de présentation. Les débouchés énoncés en termes de métiers sont cohérents ; ils s'inscrivent dans la lignée des quatre parcours proposés.

En ce qui concerne la poursuite d'études, on relèvera que les étudiants ne poursuivent pas spécialement en master AES, continuation normale pourtant de la licence AES. Les étudiants s'orientent plus massivement vers d'autres types de masters (en moyenne, moins de 10 % des 86 % d'étudiants poursuivant en master le font dans le master AES). Pour autant, la majorité de ces formations restent en lien direct avec la formation offerte par la licence : management, finance, et de manière plus marquée, métiers de l'enseignement, voire économie.

Organisation
<p>La 1^{ère} année de licence (L1) commence avec un semestre mutualisé avec d'autres licences (<i>Economie et gestion, Sciences sanitaires et sociales</i>) avec, en majorité, des cours de tronc commun (portail). Le 2nd semestre démarre le tronc commun propre à la licence AES. Cette mutualisation paraît cohérente au niveau pédagogique. Si le portail entre les trois licences permet certes une réorientation plus qu'aisée des étudiants, il est regrettable de ne pas avoir d'éléments permettant d'évaluer si elle est effectivement mise en œuvre fréquemment. Cela pourrait peut-être expliquer le décalage entre le nombre d'admis respectivement en 2^{ème} année de licence (L2) et en 3^{ème} année de licence (L3). Il serait également intéressant de justifier l'absence de cours optionnels spécifiques à chacune des licences. Ce genre de cours est à même de guider les réorientations.</p> <p>L'équilibre entre cours et travaux dirigés (TD) est privilégié pour un volume horaire moyen de 500 heures par année.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence tend à favoriser une insertion dans le tissu économique local (très petite entreprise, petite et moyenne entreprise, secteur social, collectivités locales) ; néanmoins, la poursuite d'étude est la suite principale du cursus pour les étudiants.</p> <p>Au sein de l'URCA, une redondance est mentionnée entre le parcours <i>Administration générale et territoriale</i> de cette licence et la licence <i>Administration publique</i>, également présente sur les deux mêmes sites. Cela conduit à une réflexion sur le maintien de ce parcours au sein de la licence AES.</p> <p>Il existe au niveau régional plusieurs autres licences AES généralistes avec des parcours spécialisés, en particulier en Lorraine (Nancy et Metz), à Strasbourg et à Dijon. Mais nous ne disposons pas d'assez de données pour analyser les recouvrements entre universités.</p> <p>L'ensemble de la présentation suggère un réel souci de positionnement de cette licence au vu des autres offres de formation en termes de thématique.</p>
Equipe pédagogique
<p>En matière d'enseignements, la licence trouve l'appui du laboratoire REGARDS dont l'axe pluridisciplinaire correspond bien au périmètre droit, économie, gestion et sociologie proposé dans cette formation de licence.</p> <p>Sur chacun des deux sites, les équipes pédagogiques sont équilibrées en termes de corps et de discipline et couvrent le champ pluridisciplinaire de la licence. Seul 43 % de l'équipe pédagogique est constituée de titulaires sur le site de Troyes, ce qui peut en soi constituer un souci de gestion.</p> <p>Au vu de l'organisation du diplôme sur deux sites, la responsabilité pédagogique est partagée et décentralisée. Il y a un référent sur chaque site, qui est impliqué également dans la gestion des stages. Un ensemble de réunions institutionnalisées permet de lier l'ensemble : réunions pédagogiques, réunion de prérentrée et réunion des chargés de TD et vacataires professionnels (12 intervenants) à Troyes pour souder et homogénéiser l'équipe pédagogique.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'attractivité du diplôme est certaine, comme en atteste la quasi-constante augmentation du nombre d'inscription. Les effectifs des deux sites diffèrent dans leur structure mais globalement ils drainent plus de 200 inscrits en L1 (en 2015/2016, 294 inscrits à Reims ; 266 inscrits sur Troyes) en progression constante.</p> <p>Pour la L2, on a plus d'inscrits sur le site de Reims, pour des résultats similaires annoncés pour le passage en L3. Dans les deux cas, une part conséquente d'étudiants boursiers caractérise les effectifs. En L3, au vu des choix de parcours, on retrouve une majorité d'étudiants sur le site de Reims. L'ouverture envisagée d'un second parcours à Troyes paraît cohérente au vu de l'évolution des effectifs entrants (158 en 2010, 266 en 2015).</p> <p>Pour l'analyse, il manque à clarifier et détailler les pourcentages de réussites des étudiants de la licence AES sur chacun des sites. Les éléments fournis dans les fiches et les annexes semblent difficilement exploitables à cette fin. Il serait également souhaitable de fournir une analyse des origines et des difficultés éprouvées par les différents groupes d'inscrits. A noter le taux d'échec des bacs professionnels, de 50 % des étudiants présents aux examens, qui amène à s'interroger sur le portail et son rôle. Un tutorat pourrait être mis en place pour répondre à ces difficultés.</p>
Place de la recherche
<p>La licence s'appuie sur l'Ecole doctorale « Sciences humaines et sociales » et le laboratoire REGARDS, dont les axes thématiques révèlent des compétences larges en économie et gestion, propres à dispenser des cours dans le tronc commun puis, les parcours. Ceci se retrouve dans la description des enseignements et l'on n'a pas plus à attendre dans le cadre d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire.</p>

<p>La méthodologie du travail universitaire est abordée notamment au regard de l'utilisation des ressources à disposition en bibliothèque. La possibilité d'effectuer un « rapport de recherche » en lieu et place du rapport de stage peut néanmoins paraître prématurée. On recommande plutôt de renforcer les connaissances fondamentales dispensées en licence et de reporter ce genre d'exercice au niveau du master.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La professionnalisation n'est pas l'objectif premier de la licence AES mais la dimension pluridisciplinaire offre des compétences généralistes et transversales intéressantes en administration, droit et gestion. Les stages et projets sont présents dans la maquette de manière classique et des intervenants professionnels participent au diplôme sur les deux sites. La licence bénéficie en outre de la certification professionnelle auprès du RNCP. On doit souligner que la réflexion sur les métiers est marquée, notamment par la mise en place, dès l'entrée en L1, d'ateliers de projets professionnels et personnels qui s'articulent autour des thèmes suivants : recherches documentaires sur un secteur ou métier (2 heures) ; conférences avec des professionnels (2 heures) ; préparation d'un dossier écrit relatif à un projet personnel professionnel (4 heures) ; préparation à la soutenance orale (2 heures) et confection d'un poster de présentation (2 heures). Dans ce cadre, ces 12 heures sont destinées à conduire l'étudiant à se renseigner et réfléchir aux métiers susceptibles de lui plaire. Ceci est facilité par l'implication du bureau d'aide à l'insertion professionnelle avec l'organisation de journées de présentation des métiers aux étudiants.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>En L3, un stage de quatre semaines est introduit ; il peut être converti en travail de recherche sur demande. Il permet à l'étudiant de confronter ses connaissances à la pratique et d'appréhender concrètement les réalités de la profession à laquelle il se destine. L'importance qu'il revêt dans cette formation est manifeste au vu des soins pris quant à son encadrement. Ce stage est précédé, durant le semestre 5, d'une présentation par un enseignant et d'un exposé de la méthodologie du rapport de stage à l'occasion de TD. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université peut également être sollicité par l'étudiant.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>L'objectif en termes de langues vivantes est étayé par 18 heures de cours par semestre sans qu'aucune certification ne soit mentionnée. La mobilité internationale est encouragée. Les programmes d'échange tels qu'ERASMUS+, Bureau de Coopération Interuniversitaire (BPI anciennement CREPUQ) et hors-Europe, sont ouverts pour un semestre ou une année aux étudiants inscrits à l'URCA après validation de la 1^{ère} année. Le départ est conditionnel au niveau de langue, au projet et au niveau académique. Très peu d'étudiants de la licence AES demandent à bénéficier d'une mobilité sortante : en 2015/2016, seuls deux étudiants du site rémois en ont bénéficié. La mobilité entrante est plus dynamique, bénéficiant de la traduction des maquettes de la licence. Le rythme des échanges est notamment freiné car les enseignements de la licence se font en français. Ceci gêne traditionnellement la mobilité entrante et réduit les possibilités de contacts pour la mobilité sortante en langue anglaise.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les recrutements sont classiques pour une licence AES avec dans l'ordre : des baccalauréats ES (en moyenne, 32,10 % des effectifs totaux de la L1) ; des baccalauréats STG-STMG (24,50 % des effectifs totaux de la L1) ; des bacs professionnels tertiaire (22,50 % des effectifs totaux de la L1). Cette hétérogénéité est à même d'expliquer les difficultés rencontrées par les étudiants en L1. Néanmoins, des facilités de réorientation existent. Il serait adéquat d'offrir en complément un tutorat et de vérifier et/ou compléter au cours du semestre 1 les compétences de base des étudiants (français, mathématiques et lecture). Au cours des quatre premiers semestres, des passerelles sont prévues, avec leurs modalités propres de validation : automatique en L1, commissions ensuite. Les passerelles se font entre la licence AES d'une part et la licence <i>Economie et gestion</i>, la licence <i>Sciences sanitaires et sociales</i> et la licence <i>Administration publique</i> (LAP) d'autre part, sous réserve pour ce dernier diplôme de la décision de la commission d'admission. L'accession à une licence professionnelle est également organisée. Sept licences professionnelles proposent effectivement des thématiques susceptibles d'intéresser opportunément le titulaire d'une L2. L'importance et la mise en œuvre des passerelles ne sont pas mentionnées. Un « guichet étudiant » facilite la communication des informations relatives à ces possibilités de réorientation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement s'effectue en langue française sur une base de présentiel. Un aménagement des études est prévu dans les cas requis (sportif de haut niveau, handicap...). La validation des acquis de l'expérience est applicable.</p>

A propos de la place du numérique, il est mentionné que l'activation du bureau virtuel est possible au cas par cas. Par contre, aucune certification en informatique n'est mentionnée.

Evaluation des étudiants

La constitution et les modalités de réunion des jurys est adéquate. Ces derniers sont ouverts aux enseignants non titulaires et professionnels.

Les évaluations se font en contrôle continu et en examen terminal. Elles privilégient diverses compétences des étudiants : certaines évaluations sont individuelles, d'autres collectives, certaines se font à l'oral, d'autres à l'écrit. Enfin, l'équilibre cours magistraux (CM) et TD est respecté.

L'aménagement de la 2nde session ouvre la possibilité de conserver les notes supérieures à 8/20 ; les unités d'enseignement (UE) et les matières validées peuvent être conservées sans limite temporelle.

Il est prévu que le jury d'examen puisse être réuni pour une délibération particulière aux étudiants de L3 qui n'auraient pas trouvé de stage à réaliser durant la période prévue (début de semestre 6) et qui l'effectueraient plus tardivement.

Les crédits européens sont identiquement attribués : six pour toute UE.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences se fait au gré des examens.

Il faut noter la mise à disposition d'un supplément au diplôme de la licence AES qui :

- précise le cursus universitaire et les compétences acquises à cette occasion,
- favorise la mobilité et la poursuite d'études à l'étranger,
- favorise l'insertion professionnelle en France comme à l'étranger.

Suivi des diplômés

Il est regretté l'absence de description des modalités de suivi des diplômés de la licence AES. Les enquêtes de l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) de l'URCA ne sont pas exploitées. Il serait également intéressant de suivre les diplômés (majoritaires) qui quittent l'université afin de comprendre l'érosion du pool étudiant à l'orée de l'entrée en master.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un questionnaire anonyme est destiné à l'évaluation des enseignements par les étudiants (adéquation, cohérence...), mais il ne paraît guère renseigné par leur destinataire (entre 21 % et 44 % de réponse au questionnaire seulement). Même s'il ne devait pas être représentatif, nulle mention n'est faite du retour autorisé par ce questionnaire et des améliorations qu'il suggérerait.

Un conseil de perfectionnement, composé de membres de l'équipe des enseignants académiques, d'étudiants en cours de formation, d'anciens étudiants, de professionnels intervenant dans la formation, de représentants du monde socio-professionnel concerné et de membres invités, se réunit une fois par an.

Le conseil est bien décrit pour le site de Reims mais aucune information ne concerne le site de Troyes.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La dimension pluridisciplinaire de la licence, appuyée sur un centre de recherche, est bien valorisée.
- La structure pédagogique des enseignements permet une spécialisation progressive effective. Le poids mis sur les langues vivantes est également appréciable.
- Les objectifs sont cohérents et bien renseignés, et la construction du projet professionnel est une préoccupation centrale.

Points faibles :

- Le parcours *Administration générale et territoriale* semble assez atypique.
- L'ambition d'ouvrir un 2nd parcours sur le site de Troyes, est étayée par la croissance des effectifs mais pose question au vue du constat actuel de sous-encadrement de titulaires sur le site.
- Les modalités de suivi des diplômés au sein de l'université, ne sont pas suffisamment détaillées notamment concernant les résultats des enquêtes menées par l'OSIPE (l'absence de suivi du devenir des étudiants sortants).
- Les données fournies et les explications avancées dans le dossier manquent de clarté.

Avis global et recommandations :

L'avis global est positif, si tant est que les parcours proposés puissent être rationalisés et les éléments chiffrés complétés et/ou clarifiés. Une attention particulière devrait être portée aux dispositifs d'accompagnement d'un public hétérogène. Pour ce faire, nous recommandons, à l'avenir, de documenter avec soin les effectifs aux différents niveaux et de discuter le fonctionnement du portail. Celui-ci semble peu adapté au public recruté mais le dossier ne permet pas d'évaluer les marges de manœuvre en la matière. Il serait notamment intéressant de renseigner la date de mise en place de ce portail, de proposer des processus d'accompagnements adaptés (mise à niveau, tutorat) et de détailler l'utilisation faite des passerelles.

Par ailleurs, pour le parcours *Administration générale et territoriale*, il convient soit, de proposer des mesures destinées à le pérenniser soit, d'envisager sa disparition.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence *Administration économique et sociale*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

- Le rapport d'expertise pointe un risque de redondance entre le parcours Administration générale et territoriale de la licence A.E.S. et la licence Administration publique proposée par la Faculté de Droit et science politique. Cette redondance est effective et conduira, par accord entre les deux Facultés, à la suppression du parcours de 3ème année A.G.T. de l'offre de formation de licence. En revanche, les équipes réfléchissent à l'instauration d'un dispositif passerelle permettant la poursuite en L.A.P. des titulaires d'une deuxième année de licence A.E.S.

- Le rapport met en avant la nécessité de mettre en place des dispositifs d'aides à la réussite en L.1 de sorte à lutter contre l'échec, des étudiants titulaires de baccalauréats professionnels notamment. Ces dispositifs existaient à la création de la licence mais ont été progressivement démantelés en raison du manque de ressources enseignantes.

- Le dossier fait état du souhait de l'équipe pédagogique de déployer un second parcours de formation sur le site troyen. Depuis l'envoi du rapport, la Faculté S.E.S.G. a effectivement ouvert à Troyes un parcours « Préparation aux métiers de l'enseignement » qui complète le parcours « Administration et gestion des entreprises ». Le rapport d'expertise suggère une telle ouverture mais s'inquiète du risque de sous-encadrement. En pratique, cette ouverture n'augmente pas la charge des personnels de la Faculté car elle mobilise essentiellement l'équipe pédagogique de l'E.S.P.E.